

## **Salaires minimums par (sous-)commission paritaire**

**Commission paritaire 2250200: institutions de l'enseignement libre subventionné de la communauté française et de la communauté germanophone**

En vigueur au 26/04/2012 (Dernière actualisation de la page 17/03/2014)

Voir les Sous-secteurs 2250210 (Institutions de l'enseignement libre subventionné de la Communauté française) et 2250220 (Institutions de l'enseignement libre subventionné de la Communauté germanophone).

Le document concernant le champ de compétence est consultable.